

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00305

**AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE À LA GRAND-CROIX -
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT
COVOITURAGE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122

Nombre de présents : 68

Nombre de pouvoirs : 24

Nombre de voix : 92

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ,
Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Bruno CHANGEAT,
Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. François DRIOL,
M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,
M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON,
Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par
Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Jacques VALENTIN

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240530-D2024003050

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIEMI,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,
Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Philippe DENIS,
Mme Véronique FALZONE, M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT,
M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL, M. Marc PETIT,
M. Jacques PHROMMALA, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,
M. Jean-Paul RIVAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gérard TARDY,
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE COVOITURAGE A LA GRAND-CROIX - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS VERT COVOITURAGE

Saint-Etienne Métropole, en tant que gestionnaire de voirie et autorité organisatrice des mobilités, a la compétence d'aménagement des aires de covoiturage.

Dans le cadre de la requalification des échangeurs de l'A47 portée par l'Etat, et en l'occurrence concernant l'amélioration de l'échangeur n°13 "Grand'Croix", des places de stationnements dédiées au covoiturage peuvent être créées sur un délaissé autoroutier appartenant à l'Etat. L'aménagement de l'aire est financé par Saint-Etienne Métropole, sous maîtrise d'œuvre de la DIR-CE qui a mené les études. Elle est située le long de l'A47, au niveau de l'échangeur de La Grand'Croix.

L'aménagement de cette aire de covoiturage prévoit 39 places de stationnement dédiées aux covoitureurs.

L'aire de covoiturage permettra de faciliter cette pratique en direction de Saint-Etienne et de Lyon. Environ 800 covoiturations par mois pourraient ainsi être effectués.

Le budget prévisionnel d'aménagement de l'aire est estimé à 240 000 € HT.

Le Fonds Vert Covoiturage 2024 permet le co-financement de ce type d'infrastructures jusqu'à 50 %.

Il est proposé de solliciter le Fonds Vert Covoiturage pour soutenir ce projet jusqu'à 50 %, soit un maximum de 120 000 € HT.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **sollicite le Fonds Vert Covoiturage pour co-financer l'aire de covoiturage de La Grand-Croix ;**
- **approuve son plan prévisionnel de financement et les montants sollicités ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents relatifs à l'exécution de ce projet ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget Annexe des Transports, Section Investissement - Article 2031 – Destination 2014 – PARKR 104.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE